

CHAPITRE XXIV

DE LA THÉRAPEUTIQUE EN GÉNÉRAL.

Si l'art croit devoir toujours conduire la nature, sa présomption le rend visiblement dangereux; s'il croit ne devoir la conduire jamais, son inutilité le rend méprisable. (VOULLONNE. (1)
La où la nature agit, la présomption est en sa faveur. (IDEM.)

Je ne dirai pas comme Pinel (2) : *Une maladie étant donnée, déterminer sa place dans le cadre nosologique.* Cette manière de considérer la médecine n'est bonne que pour les sceptiques et pour les gens en parfaite santé, qui veulent se distraire, ou bien pour des naturalistes qui étudient les maladies comme on ferait d'une plante ou d'un minéral. Si la médecine cesse de prétendre à la guérison des maux qui accablent l'humanité, pour se contenter d'en faire des études au moyen de la loupe, de la balance ou du scalpel, elle cesse d'être la médecine; ce n'est plus que de l'histoire naturelle, et elle ment à la belle devise qui fait sa gloire : « *Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours.* »

Toutes les recherches étiologiques, anatomiques et diagnostiques du médecin doivent avoir pour but de fournir une base solide à l'application de moyens thérapeutiques rationnels ou empiriques. Les expériences et les observations qui ne conduisent pas à ce résultat, ou qui ne l'ont pas en vue, sont chose inutile.

Qu'est-ce donc que la thérapeutique ?

C'est l'art de soigner les maladies. On pourrait aussi la définir, avec Barthez, la science des indications curatives. En effet, le médecin cherche dans l'étude anatomique des malades et des phénomènes qu'ils lui présentent ou des circonstances extérieures, le motif raisonné de prescrire le régime ou le remède qui lui paraît applicable. Supprimez ce travail, et les soins à donner aux malades ne sont plus qu'un empirisme grossier qui abaisse la médecine au niveau d'une expérience de chimie ou de physique.

La thérapeutique est le but et la fin de toutes les connaissances médicales. La physique, la chimie, la botanique et la zoologie, l'anatomie normale et pathologique, la physiologie, la pathologie et la clinique, lui servent de base et lui fournissent tout ce dont elle a besoin pour son usage. Il s'en est peu fallu que les accessoires n'emportent le principal, mais les vrais médecins savent que ceux qui souffrent ne peuvent se contenter de spéculations chimériques de la fausse science, et malgré les railleries dont le scepticisme l'accable, la thérapeutique a repris depuis quelques années une faveur qui, je l'espère, ne cessera pas.

(1) Voullonne, *Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon sur cette question : Déterminer quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante.* Avignon, 1776.

(2) Pinel, *Nosographie philosophique.* Paris, 1818, t. I, p. 7.

SECTION PREMIÈRE

DE LA NATURE MÉDICATRICE.

Quand on examine la succession des êtres vivants qui nous environnent, on voit que dans leur passage sur le globe ils sont soumis à l'action d'une double loi de destruction et de réparation. C'est la génération qui est chargée de combler les vides produits par la mort.

Il en est de même dans l'individu, dont l'organisme reproduit le phénomène observé dans l'espèce en général. Les molécules de chaque être vivant sont soumises à un double mouvement de destruction et de réparation. Celles qui meurent sont remplacées par d'autres qui obéissent comme leurs précédentes aux lois de la promorphose (1), et prennent la place et la forme qui leur sont assignées d'avance.

L'homme est soumis à ces lois de l'espèce et de l'individu. Il vient combler les vides d'une génération antérieure en attendant qu'il disparaisse à son tour. Chez lui, tout est sujet à un continuel mouvement d'apport et de départ. Sa substance se renouvelle sans cesse.

..... Nequicque sine ulla

Corpora vertuntur, nec quod fuimusve, sumusve,
Cras erimus..... (2).

Ce n'est pas un être corporel régi par les seules propriétés de la matière. Sa triple nature le sépare des corps inanimés en le rapprochant du monde des esprits. Doué, en tant que vivant, d'une force spéciale à tous les êtres animés, il en a de particulières à son espèce, pour lui donner la pensée, la conscience et le jugement; pour maintenir la forme extérieure de son corps et de celle de ses organes; pour régler les métamorphoses de ses tissus, l'exercice et la durée de ses fonctions, etc. Cette force, qui le fait vivre de la vie ordinaire et naturelle, l'assiste dans la souffrance lorsque, troublé par des impressions morbifiques, il lui arrive d'être malade. Conservatrice de la forme et des fonctions normales, elle lutte pour rétablir la structure organique altérée par la maladie. Sa présence se révèle à chaque instant par le travail dynamique et organique qu'elle réalise au sein de l'organisation, pour éliminer un poison, un venin, ou un corps étranger, pour isoler ou séparer un produit morbide des parties saines qui l'entourent, pour réunir des os fracturés, pour oblitérer une artère largement ouverte, pour absorber les matériaux solides ou liquides d'une inflammation des parenchymes ou des séreuses, pour limiter par la pétrification, l'accroissement de certains produits morbides, etc. Il n'est pas de maladie organique dans laquelle on ne découvre la preuve de son existence, soit par des résultats curatifs complets, soit, au contraire, par une simple ébauche, lorsqu'une action intempestive l'arrête et l'empêche de réaliser complètement son œuvre de réparation. Hippocrate donnait à cette puissance le nom de *nature*, et la doctrine qui a consacré son intervention dans les actes

(1) Voyez plus haut DE LA NATURE DE L'HOMME, p. 2. — *La vie et ses attributs*, Paris, 1862.

(2) Ovide, *Métamorphoses*, XV.

pathologiques est connue sous le nom de *Naturisme*. C'est ce que d'autres ont appelé *puissance intérieure*, *force* ou *Nature médicatrice*, ou enfin, d'après moi, *l'Agent vital* (1).

Dans les actions physiologiques, si harmonieusement préméditées, le consensus qui les entraîne à un but commun est bien réellement l'effet d'un effort conservateur agissant pour une fin commune, et les actions réflexes ou sympathies ne sont pas autre chose que des manifestations physiologiques commandées par la puissance de conservation de l'être.

Le grain de poudre placé sur les narines, et qui fait brusquement contracter le diaphragme et les muscles du ventre pour éternuer, est bien l'effet d'une propriété du tissu musculaire; mais l'éternement ainsi provoqué est un acte réflexe conservateur de l'être et nécessaire à l'expulsion d'un corps étranger.

L'aspect d'une table bien garnie de mets succulents inonde la bouche de salive; la vue de son enfant fait monter le lait dans le sein de la nourrice dans un but qu'il est à peine utile d'indiquer: et si c'est une propriété des glandes salivaires ou mammaires de faire le lait ou la salive, c'est l'effet de la puissance conservatrice des êtres qui fait paraître ces liquides à propos lorsqu'il sont nécessaires et sans aucun contact ni excitation mécanique. — Un froid modéré engourdit les hibernants et détruit leur faculté de produire de la chaleur; mais un froid plus rigoureux les réveille, ranime la calorification pour un moment, et les fait périr s'il se prolonge.

Le *consensus* qui maintient la matière des êtres vivants dans ses combinaisons et qui dirige l'ensemble par la subordination des parties, n'est pas contestable. La force qui préside à sa formation et à son accroissement ne l'est pas davantage. Donc il y a une puissance formatrice et conservatrice de l'être dans son état de santé; mais si elle révèle sa présence dans l'état physiologique, il est difficile qu'elle cesse d'agir au moment de la maladie, en tout cas elle existe encore ailleurs que dans la partie malade, par conséquent ceux qui la nient ne la peuvent mettre en doute que pour une partie limitée de l'organisation. Cette partie n'est-elle pas vivante, quoique malade? mais si elle est vivante, elle dépend du tout, et la force générale de conservation existe chez elle comme dans toutes les autres parties du corps.

Νοῦσῶν φύσις ἰατρῆς. « La nature (2) suffit seule aux animaux pour toutes les choses, elle sait elle-même ce qui leur est nécessaire, sans avoir besoin qu'on le lui enseigne et sans l'avoir appris de personne... Elle est le premier médecin des maladies, et ce n'est qu'en favorisant ses efforts que l'on obtient quelques succès. » Tel est, en quelques mots, le principe de toute la médecine pratique. C'est ce qu'Ambroise Paré a dit plus tard en d'autres termes non moins mémorables: « *Je le pansay, Dieu le guarit.* »

En effet, *Dieu*, la *nature*, sont les principes de toute guérison, et notre art n'a d'autre but que de favoriser, d'imiter et de provoquer les opérations curatives naturelles.

(1) Voyez DE LA NATURE DE L'HOMME, p. 4 et suiv. — E. Bouchut, *De la vie et de ses attributs*. Paris, 1862, 1 vol. in-18.

(2) Hippocrate, *Traité de l'aliment* (Œuvres complètes, trad. Littré).

La plupart des maladies sont susceptibles de guérir sans traitement actif et par la seule influence de la *nature*. Voilà ce que le médecin doit savoir dès le début de sa carrière, afin de ne pas se faire d'illusions sur la portée de son art et s'il veut en apprécier exactement les limites. Il évitera de cette manière le double écueil de la crédulité et du scepticisme, si préjudiciable aux progrès de la science, si compromettant pour la dignité du médecin et si fâcheux pour la santé des malades.

Ceux qui sont très-pressés d'agir disent, comme Asclépiade, que cette doctrine n'est qu'une méditation sur la mort. Ce n'est là qu'un mot créé par l'ignorance, auquel l'expérience et l'observation donnent le plus éclatant démenti.

« Si le sage », dit Fr. Bérard (1), « faisait comparaître toutes les sectes devant son tribunal et qu'il écoutât avec impartialité les raisons de chacune d'elles, et surtout leurs accusations réciproques, les médecins mystiques (croyant à la colère du ciel dans la production des maladies et les abandonnant aux forces de la nature) auraient peut-être à se reprocher le plus de sottises, mais le moins de crimes; et si les malades étaient appelés comme témoins, ils s'élèveraient moins contre eux que contre les autres. »

Comme l'a dit Bordeu: « La médecine a pour principe une vérité de fait bien consolante pour la plupart des malades, et qui est aussi fort utile aux médecins: c'est qu'il est incontestable que, sur dix maladies, il y en a les deux tiers qui guérissent d'elles-mêmes et rentrent, par leurs progrès naturels, dans la classe des simples incommodités qui s'usent et se dissipent par les mouvements de la vie.

Si l'homœopathie a trouvé des partisans dans le monde, c'est que la plupart des maladies, guérissant par l'influence des efforts de la nature, le malade, qui s'imagine prendre un remède, lorsqu'il ne boit que de l'eau claire frauduleusement décorée d'un nom pharmaceutique, attribue à ce remède illusoire et à la méthode elle-même une guérison dont l'honneur revient à la *nature*. Si des médecins trop enthousiastes, et que je crois sincères, adoptent ce système, c'est que, trompés par le résultat et subjugués par le fait accompli, ils se hâtent de conclure de la guérison à l'efficacité du remède, sans connaître la marche naturelle du mal et sans qu'un semblable succès eût couronné l'*expectation*. On l'a vu tout récemment. Un homœopathe annonça très-pompeusement la guérison de la pneumonie aiguë en quatre et six jours par l'emploi de son système; immédiatement le docteur Marrotte soumit plusieurs cas de pneumonie aiguë franche, chez des adultes, à l'*expectation* déguisée par l'usage de potion d'eau de réglisse, et il obtint autant de guérisons tout aussi rapides et aussi concluantes en faveur de sa médication. Mieux vaut s'abstenir que d'employer, hors de propos, des remèdes actifs et dangereux. Il est préférable d'abandonner une maladie régulière à sa terminaison naturelle, si elle doit être heureuse, que de la compliquer par l'action de remèdes intempestifs. L'homœopathie n'a de succès dans le monde que par sa substitution aux médecins malavisés qui n'entendent pas l'*indication* et qui ne savent pas s'abstenir à

(1) Bérard, *Doctrine de Montpellier*, p. 205.

propos. Elle échouera au contraire là où il faut agir, et quand elle fait perdre ce moment opportun désigné par Hippocrate sous le nom d'*occasion*. J'ai connu un homme, mort de hernie étranglée, avec coliques atroces, vomissements de matières bilieuses, pendant qu'on le traitait par l'homœopathie; il n'eût pas succombé si, au lieu d'avalier un remède imaginaire destiné à calmer ses coliques et ses vomissements, il avait eu près de lui un chirurgien assez instruit pour faire rentrer les viscères à leur place dans l'abdomen. L'homœopathie, qui n'est qu'une *expectation systématique déguisée*, est aussi absurde comme système que les méthodes thérapeutiques qui empoisonnent les malades au moyen de remèdes trop réellement dangereux. Tout cela n'est pas la médecine ni la thérapeutique. Agir selon l'occasion, en imitant les procédés de la nature, s'abstenir à propos et volontairement, d'une manière raisonnée, voilà le fait du médecin expérimenté qui connaît la marche naturelle des maladies.

Connaître la marche naturelle des maladies, savoir comment un mal doit finir lorsqu'il est abandonné aux seuls efforts de la nature, en considération de son espèce, de la forme, de l'âge du sujet et des circonstances qui l'entourent; tout est là en médecine. Supposez cette connaissance dans l'esprit du médecin et sa conduite est toute réglée, et il sait agir ou s'abstenir, selon l'indication, agir pour diriger le mal et le conduire dans une voie convenable, ou s'abstenir, au contraire, avec la certitude d'une guérison spontanée prochaine. De cette manière l'art n'est pas compromis par des tentatives absurdes ou hasardeuses, et s'il intervient, c'est qu'il a des chances de succès. La thérapeutique est vraiment la *science des indications*, pour s'abstenir ou intervenir et provoquer des réactions salutaires au moyen d'impressions curatives.

C'est qu'en effet la *nature* est le principe de toute guérison, et notre art ne consiste qu'à favoriser, à imiter ou à provoquer les opérations curatives naturelles.

Il ne faut cependant rien exagérer: ce serait une erreur de croire que cette *action providentielle* et réparatrice des désordres survenus dans le corps humain soit d'une *puissance* à contre-balancer l'effet des impressions morbifiques et à rétablir l'ordre dans les fonctions troublées. Il n'en est pas ainsi. Trop confiants dans la force du principe et de la puissance médicatrice, ceux qui exagèrent son influence commettent une faute aussi grave que les sceptiques qui en rejettent l'existence. Ils en arrivent, comme Stahl, à rester dans une inaction dangereuse ou funeste, lorsque la gravité du mal et l'insuffisance des efforts médicamenteux nécessitent une intervention immédiate et active. Si l'admission de cette doctrine devait conduire à ce résultat, ce ne serait, comme l'a dit Asclépiade, qu'une *méditation sur la mort*. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre l'action de la puissance médicatrice; la conception de cette idée n'implique pas le moins du monde celle de la guérison spontanée de toutes les maladies sans l'intervention de l'art. De ce que rien ne guérit sans l'influence bienfaisante de la nature, il ne s'ensuit pas qu'elle ait pour mission de rétablir toujours et partout l'ordre troublé par une maladie, ni qu'elle ait la force de se suffire à elle-même pour arriver à ce résultat. Non, c'est là une exagération condamnable de la doctrine. Assez puissante dans un grand nombre de cas pour amener, seule, la transition de la maladie à la santé, la nature a souvent besoin d'aide et de direction dans ses *efforts*, et c'est à les

découvrir que doit s'appliquer tout l'art du médecin. *Quo natura vergit, eo ducendum*. Ailleurs, enfin, son travail commence, les nécropsies permettent toujours de le constater; mais il a été insuffisant et trop faible pour lutter contre les effets de la cause morbifique. Jusque dans l'insuccès éclate sa puissance. La mort l'annonce aux vivants, et il est aussi impossible d'en méconnaître l'action que de nier la puissance qui modèle les contours de l'homme dans le sein maternel, les maintient pendant l'accroissement et dans le cours de la vie, malgré la rénovation continuelle de la matière, malgré les difformités congénitales et les déformations acquises sous l'influence des forces supérieures.

Rien n'est mieux établi, à mon sens, que l'action providentielle ordinairement heureuse de la nature médicatrice, et ce que je viens de dire sur ses insuccès ne détruit point le fait principal.

Les parties divisées ou coupées se réunissent ou se reproduisent en reformant des tissus normaux ou des organes complets. — L'homme peut reproduire le cristallin enlevé sans la capsule (Textor, Leroy), tous les os longs enlevés sans leur périoste (Flourens (1), Blandin, Bert (2), Sédillot (3), Ollier). — Il refait la peau divisée, ainsi que les canaux excréteurs de Warthon, de Sténon; il refait ses cordons nerveux (Schwann, Vulpian, etc.). Mais c'est surtout chez les animaux inférieurs où l'on voit les plus merveilleuses régénérations des tissus et des organes. A. Bonnet a montré que les *naïdes* coupées en vingt ou vingt-six morceaux engendraient vingt ou vingt-six nouvelles *naïdes*, et qu'on pouvait voir douze fois leur tête se reproduire après la section. La planaire coupée en deux se complète, et la tête se refait un estomac, tandis que la partie inférieure comprenant l'estomac se refait une tête. — Les crustacés régénèrent leurs pattes arrachées. — La salamandre, dont on coupe le bras, refait son bras avec les muscles, les nerfs, les vaisseaux et les vingt os qui le constituent, etc., etc., etc.

Ailleurs, ce sont les forces générales de la vie qui luttent contre les causes de mort. Ainsi s'expliquent le réveil des hibernants par un froid excessif, la résistance des poumons à l'absorption de l'oxygène au delà des proportions convenables, la guérison des maladies héréditaires, etc., etc.

La plupart des maladies guérissent seules, en vertu des lois primordiales qui amènent la substance corporelle et les forces qui l'animent dans leur état d'équilibre naturel, lorsqu'elles ont été dérangées par une impression morbifique. Rien, dans cette guérison, ne se rapporte à une propriété de la matière brute; tout, au contraire, résulte de l'action du corps vivant, en tant que vivant, et cette action a le caractère de prévoyance qu'on trouve dans toutes les œuvres du Créateur. Sa préexistence comme loi en divinise l'effet. Une impression morbide a produit une phlegmasie obstruant les vaisseaux des tissus; aussitôt dans l'exsudat s'organise une vascularité nouvelle qui doit en faciliter la résorption dans le torrent circulatoire jusqu'à la guérison.

Un exsudat inflammatoire est tellement abondant, qu'il ne peut être absorbé

(1) Flourens, *Théorie expérimentale de la formation des os*. Paris, 1847.

(2) Bert, *De la greffe animale*. Paris, 1863.

(3) Sédillot, *De l'évidement sous-périoste des os*, 2^e édition. Paris, 1867.

par le petit nombre des vaisseaux capillaires de nouvelle formation; d'après les lois de la nature, il se liquéfie, se change en pus, et un travail nouveau le dirige à travers la profondeur des tissus, jusqu'à la peau ou vers une cavité séreuse.

Les impressions morbifiques ont engorgé le système circulatoire général ou local, et des hémorrhagies supplémentaires rétablissent l'équilibre.

Lorsque des obstacles se produisent à l'orifice des viscères creux, il se forme dans les parois de ces viscères une augmentation de force qui lutte avantageusement contre l'obstacle et favorise l'issue des excréments ou des expositions.

Des vaisseaux s'oblitérent, et tout autour s'organise une circulation collatérale qui rétablit, avec le temps, les fonctions circulatoires troublées.

Existe-t-il un corps étranger dans les tissus vivants (balles, draps, aiguilles); de deux choses l'une : ou un travail naturel l'enveloppe de capillaires nouveaux qui s'oblitérent, forment une membrane d'enveloppe ou kyste, destiné à l'isoler et à protéger les tissus contre lui, jusque dans les parties les plus délicates; ou bien il provoque une phlegmasie aiguë qui le chasse au dehors au moyen de la suppuration.

Dans les plaies que réunit d'une manière immédiate la lymphe plastique, et dans les réunions secondaires, où le travail de cicatrisation, pour être moins rapide, n'en est pas moins curieux, quel est l'agent curatif de la nature ou de l'emplâtre adhésif placé par le chirurgien?

Une fracture vient d'avoir lieu, et voilà qu'un suc spécial, gangue d'un nouvel os, se dépose entre les extrémités osseuses, pour les réunir, les consolider à jamais, avec ou sans l'assistance du chirurgien; heureux si l'art intervient pour diriger le travail de la nature, mais il ne peut prétendre à autre chose.

Dans les produits morbides déposés au sein des tissus, malgré la violence de la cause diathésique, la nature entreprend encore, au pourtour de ces produits, un travail de vascularisation destiné à leur enkystement et à leur pétrification. Natalis Guillot en a démontré l'existence dans le poumon des individus atteints de phthisie tuberculeuse. Je l'ai constaté bien des fois, et, chez les malades qui guérissent, c'est toujours ainsi que le travail de guérison s'accomplit. Il en est de même des tumeurs du foie formées d'entozoaires. Elles s'enkystent, et, si la pression qui résulte du développement des hydatides à l'intérieur n'est pas trop forte, la paroi se pétrifie, et il n'y a plus à craindre d'accidents pour l'avenir.

Qui n'a vu les tumeurs fibreuses de l'utérus se remplir de concrétions calcaires, et s'arrêter ainsi dans leur développement pour rendre tolérable une existence qu'elles avaient troublée?

Tous les phlegmons aigus de la fosse iliaque, de l'ovaire et des annexes de l'utérus cheminent à l'extérieur, vers la peau, dans la vessie ou dans l'intestin, et c'est ainsi qu'ils guérissent sans l'intervention du chirurgien, qui ne peut souvent aller y porter la main.

Les tissus divisés se réparent par la reproduction de tissus semblables, et il n'est pas jusqu'au tissu nerveux divisé qui ne se reproduise; car, dans certains cas de paralysie occasionnée par une section de nerf, la guérison a eu lieu, et dans la cicatrice du nerf divisé on a pu retrouver des éléments nerveux de nouvelle formation.

Je n'en finirais pas si, à propos des opérations curatives de la vie, je prétendais les faire connaître par une simple énumération. Cela n'est pas mon but. J'ai voulu établir comme principe général la loi de la réparation naturelle des tissus, en montrant que, dans tous les désordres cités en exemple, il y a eu intervention d'une influence conservatrice de la structure des tissus, de la forme des organes, de la régularité des fonctions, et cela pour des actes naturels ayant pour but de détruire, de chasser et d'isoler les produits matériels développés chez l'homme par les différentes impressions morbifiques. Tout, dans ces actes, représente la contrepartie des effets morbides; c'est une lutte de la conservation contre la destruction, et il est impossible de ne pas placer à côté de la nature créatrice de l'homme une faculté médicatrice, susceptible de concourir au but des lois premières de la création, en remédiant aux maux qui affligent le corps humain. Cette action de la nature contre les effets de chaque impression morbifique est aussi évidente que ces effets eux-mêmes, et c'est presque une ingratitude que de la vouloir contester. Il n'est personne qui n'ait des grâces à lui rendre, et à qui elle n'ait rendu quelque bon office.

Ceux qui n'admettent pas la loi de réparation opposée à la loi de destruction organique, et qui nient l'existence d'une influence providentielle de la nature sur la terminaison des malades disent: Mais tout ne guérit pas par la nature médicatrice; intelligente comme vous la supposez, elle ne devrait pas laisser mourir autant de malades, elle ne devrait pas consolider une fracture de travers, ni laisser un membre fracturé se raccourcir; elle ne devrait pas faire ouvrir un abcès dans le péritoine et amener la mort, ni produire l'étranglement d'une hernie, etc. Toutes ces critiques, et il en est d'autres du même genre que je n'indiquerai pas, n'ont aucune portée sérieuse. D'abord, parmi les philosophes qui ont admis le dogme de la nature médicatrice, personne n'a jamais dit ou insinué que l'influence de la nature fût de force à empêcher de mourir un individu soumis à une impression morbifique violente et profonde. La destinée humaine est fixée d'avance, et les lois de conservation de l'espèce n'ont d'autre pouvoir que de la préserver ou de la conserver un temps défini. Cette action n'a rien de particulier à l'individu; il ne faut pas se flatter à cet égard; elle n'est pas relative à la maladie en général, telle que nous la comprenons, formée par une association de phénomènes morbides; elle est spéciale à un désordre corporel, contre lequel elle lutte, et, à ce titre, elle se révèle partout autour des lésions organiques. Un homme a un abcès de la fosse iliaque, que le travail de la nature pousse à la fois vers l'extérieur et vers le péritoine, où il s'ouvre par suite d'un effort intempestif du malade, et il détermine une péritonite mortelle. Une femme est affectée d'anévrysme de l'aorte, avec une poche énorme qui use les côtés, s'ouvre à l'extérieur et la fait périr en quelques secondes. Quelle a été dans ce cas la puissance de la nature médicatrice qui a laissé périr ces deux malades? Je l'ai dit tout à l'heure, cette action de la nature n'est pas spéciale à l'individu, mais à la cause morbifique et à son effet matériel. Non, sans doute, la nature n'a pas préservé de la mort X... avec un abcès de la fosse iliaque, et Y... avec son anévrysme; elle a échoué; mais qu'on examine le cadavre, et l'on verra si elle n'a pas fait preuve de prévoyance et d'intelligence dans ses opérations. Ici elle avait établi des adhérences

avec l'intestin, pour faire cheminer le pus sans danger, de la fosse iliaque dans le cæcum; et là elle avait fait une poche, formée de couches sanguines concentriques, qui s'opposaient depuis plusieurs années à la rupture de l'anévrysme, en faisant tout ce qu'il fallait pour le guérir. De ce qu'elle n'a pas sauvé les malades, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait rien entrepris pour faciliter la terminaison favorable de leur maladie; au contraire, je viens d'établir les traces de son action bienfaisante. Il en est ainsi partout. Toute impression morbifique entraîne une réaction dynamique ou organique, destinée à en détruire les effets. Dans les cas ordinaires, la guérison a lieu ainsi tout naturellement; mais si l'impression morbifique est trop violente, comme peut l'être celle d'une épidémie, ou si les effets organiques sont très-graves, la réaction n'a pas le temps de se produire, et le travail de la nature, à peine commencé, se trouve interrompu par la force destructive opposée.

Au reste, en admettant l'influence de la nature sur la guérison des maladies, nous ne voyons là qu'un fait expérimental démontré par l'observation. La *nature médicatrice* n'est pas une chose concrète, ou un être particulier, indépendant de l'organisme. Ce n'est pas davantage un être imaginaire. C'est l'ensemble des forces de la nature vivante, luttant, d'après la *loi de réparation*, contre ce qu'on appelle la *maladie*, c'est-à-dire contre les désordres corporels produits par les impressions morbifiques. C'est la *loi de réparation* aux prises avec la *loi de destruction*, toutes deux éternelles comme l'espèce où se produit la lutte.

Il était important d'établir ce fait avant de parler thérapeutique, car il en est la base, et qui l'ignore ne peut faire que de bien mauvaise médecine.

SECTION II

DES INDICATIONS EN GÉNÉRAL.

Si la plupart des maladies guérissent par les seuls efforts de la nature, il en est d'autres qui réclament les secours de l'art, soit pour en neutraliser le germe avant son éclosion ou à ses débuts, soit pour remettre des parties dans leurs rapports naturels, soit enfin pour aider à l'évolution des phénomènes morbides. Dans ces cas, le médecin vient au secours de la nature (*medicus nature minister et interpretis*), et il lui arrive quelquefois de la suppléer entièrement; comme le dit Lordat, dans les maladies qui dépendent d'une altération du mécanisme, « l'art vaut mieux que les forces médicatrices (1) ».

Une fois que la nécessité d'agir est reconnue, et que l'intervention de l'art contre une maladie est décidée en principe, le médecin qui a examiné le malade, déterminé la nature du mal et les circonstances accessoires extérieures qui l'entourent, trouve dans cette recherche le motif d'adopter la médication, le remède, ou l'opération qu'il croit convenables. L'ensemble de ces phénomènes indicateurs du remède à employer constitue l'*indication thérapeutique*. C'est la plus utile de toutes nos recherches en médecine.

Hippocrate ne fait que mentionner les indications thérapeutiques, et c'est Galien

(1) Lordat, *Perpétuité de la médecine*, p. 242.

qui en a le premier traité très-longuement (1). Pour lui, l'indication est l'*insinuation de ce qu'il faut faire pour traiter une maladie*. C'est une excellente définition à laquelle il ne faut rien changer, car elle exprime nettement l'impulsion secrète communiquée au médecin par les phénomènes morbides observés chez un malade.

Les indications thérapeutiques sont de deux espèces, selon qu'elles invitent à prévenir le mal et selon qu'elles indiquent les moyens de le combattre lorsqu'il est déclaré. La première classe constitue les indications *prophylactiques* ou la *prophylaxie*; la seconde forme les *indications curatives* ou *thérapeutiques*.

ARTICLE PREMIER.

DES INDICATIONS PROPHYLACTIQUES.

La *prophylaxie* (*προφυλακτική*, de *προφυλασσω*, je veille devant, je préserve) a pour objet de prévenir le développement de maladies éventuelles prochaines ou éloignées. Exemple : la vaccine est le moyen prophylactique de la variole, et chez toute personne non vaccinée, il y a indication d'employer ce prophylactique.

La prophylaxie a pour base générale l'observance des lois de l'hygiène, mais elle a un caractère tout particulier, quand elle sort de l'application des moyens hygiéniques pour arriver à l'usage d'opérations ou de substances médicamenteuses particulières.

§ 1^{er}. — Prophylaxie tirée de l'hygiène.

Hippocrate n'a pas dédaigné la prophylaxie hygiénique, puisqu'il lui a consacré un de ses aphorismes : « Dans toute agitation du corps, lors d'un malaise qui commence, se reposer est le remède (2). » En effet, la pratique des malades montre souvent des sujets atteints d'accidents éphémères dont la nature est impossible à préciser, et qui guérissent par le repos et l'abstinence. En restant debout et se livrant à leurs occupations, ils fussent peut-être tombés malades. Quand, par sa profession, par ses habitudes et pour son plaisir, on s'expose à l'ardeur du soleil, à l'influence du froid et du vent, à la fraîcheur des nuits, à l'humidité du sol, aux variations subites de la température, aux émanations insalubres, il faut se garantir de ces différentes impressions morbifiques par les moyens que l'hygiène et l'industrie mettent à la disposition de l'homme. Les couvre-chef et les ombrelles, les vêtements chauds et imperméables, les masques protecteurs du visage, une bonne nourriture, etc., sont les moyens prophylactiques d'une foule de maladies, telle que le coup de sang, l'angine, la bronchite, la pneumonie et le rhumatisme, la colique saturnine, les fièvres, la dysenterie, etc. Ce sont là des exemples bien connus de tous les médecins. On pourrait les multiplier à l'infini.

I. *Maladies héréditaires*. — Des individus menacés de maladies héréditaires, telles que la goutte, l'apoplexie, la scrofule et la phthisie pulmonaire, la folie, et une foule d'autres que je ne puis indiquer, peuvent trouver dans les ressources de

(1) Galien, *Méthodus medendi*, lib. II, cap. v; lib. IX, cap. vi.

(2) Hippocrate, *Aphorismes*, sect. II, n° 48 (*Œuvres*, trad. par Littré, t. IV).